

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Formation LOI ALUR – Transaction 2 »

Durée : 14 heures

Nombre de minimum d'inscrits : 1

Nombre de places : 1

Coordination : Patricia MORREVE – 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

Programme de formation actualisé le 24/08/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans un secteur immobilier en constante évolution, il est essentiel pour les professionnels de la transaction d'être à jour sur les obligations légales et réglementaires. Cette formation LOI ALUR – Transaction 2 permet d'approfondir les connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la sécurisation des transactions immobilières. Elle vise à renforcer la maîtrise des contrats, des diagnostics obligatoires et des responsabilités des agents, garantissant ainsi une meilleure conformité et une protection accrue des clients.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Mettre à jour et perfectionner les connaissances et compétences dans les domaines : juridique, économie, et commercial.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Mettre à jour ses compétences juridiques, fiscales en lien avec les métiers de l'immobilier.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Contenu de la formation :

Loi Sapin II : la lutte contre la corruption (55mn)

- Généralités
- Acte de corruption ?
- Cas de corruption
- Formes de corruption
- Signaux d'alerte
- Quizz intermédiaire

Crédit immobilier pack B (250mn)

- Les types de projets immobiliers
- Les lois et le crédit immobilier
- Les garanties du prêt immobilier
- Les dispositifs d'aide dans le cadre d'une acquisition immobilière

- Le PTZ 2024
- Les clients étrangers
- Quizz intermédiaire

Métier de l'immobilier pack C (105mn)

- Le marché de l'immobilier et son actualité
- Les acteurs du marché de l'immobilier
- Les avants-contrats dans le cadre d'une acquisition immobilière
- Quizz intermédiaire

Culture juridique Pack A (250mn)

- Les donations
- La notion de capacité juridique
- La succession : le vocabulaire
- La succession non préparée
- La succession préparée
- Succession : la transmission dans les familles recomposées et les familles en dehors du mariage
- La liquidation de la succession
- Eur
- Quizz intermédiaire

La fiscalité du particulier (135mn)

- La règle d'imposition et le domicile fiscal
- Les revenus catégoriels
- Les revenus du patrimoine :
 - Les locations meublées
 - La location vide de meubles ou les revenus fonciers
- Les charges, réductions et crédits d'impôts et le plafonnement des niches fiscales
- Le calcul et le paiement de l'impôt
- L'impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- Synthèse sur la fiscalité du particulier

Quizz final

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

L'entité bénéficiaire prévoit pour chaque participant un ordinateur avec une connexion internet.

La formation se déroulera en distanciel via une plateforme d'e-learning : QWEED AC2V. Celle-ci est accessible 24h/24h et 7j/7j, sur tous supports (PC, MAC, tablette, mobile).

La formation est entièrement sonorisée et sous-titrée.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de l'immobilier devant se conformer aux obligations du Décret 2016-173 du 18/02/2016 (titulaires de la carte professionnelle, ainsi que les négociateurs, les salariés ou indépendants).

PRÉREQUIS

Travailler dans l'immobilier.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.

Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroulera en distanciel via une plateforme d'e-learning.

•MÉTHODES

Des apports techniques et pratiques seront couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences.

Les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets et mises en situation.

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'accès à la formation.
- Des quizz intermédiaires seront réalisés à chaque fin de module (avec feed back) : il faut atteindre 70% de bonnes réponses pour passer au module suivant
- Des quizz sommatifs et formatifs seront réalisés en ligne sur le LMS (Learning Management System).
- En fin de formation, un quizz final est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

Modalités de suivi :

- Des relevés de connexion seront réalisés ainsi qu'un certificat de réalisation
- Une attestation de réussite du parcours sera délivrée à condition d'atteindre 70% de bonnes réponses au quizz final

VALIDATION / CERTIFICATION

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (quizz intermédiaires et à chaque fin de module). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 – emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2024 : N/A
 - Satisfaction globale moyenne : N/A /10
 - Note générale de la formation : N/A /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : N/A /10

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2024 : 1 318
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2024 : 172
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 208 évaluations
 - Satisfaction globale moyenne : 9,57 /10
 - Note générale de la formation : 9,21 /10
 - Préparation et organisation de la formation : 9,43 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,91 /10

* Toutes formations confondues

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.

Non finançable par le CPF.